ministère DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

BEAUX-ARTS.

e /

MONUMENTS HISTORIQUES, FOUILLES ET SITES.

Classement de Sites.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARRÊTÉ.

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque;

Vu l'avis émis par la Commission départementale des monuments naturels et des sites dans sa séance du 31 mars 1938

Vu l'adhésion en date du 8 juillet 1938 le Conseil Municipal de Caen donnée par

T. SVP.

ARREST &

ARTICLE PROMIME.

L'ancies simetière St. Pierre sis à Ceen (Galvaces) rus de Lebisey, sarcelles cadastrales nº 5366, 557, 538p, saction

est classe parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

ART. 2.

Le présent arrois sera notifié au Préfet du département du Calvados et au Maire de Caen

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

art. 3.

Il sera transcrit au Gureau des hypothèques de la situation du cimetitére classée

Paris, le 30 MAR 1933

Recursional desires.

Minus Australian en Agrica de la librar de la latera de la lacera de lacera de la lacera de la lacera de lacera de la lacera de lacera del lacera de lacera del lacera de lacera de lacera de lacera de lacera del lacera de lacera de lacera de lacera de lacera del lacera de lacera de lacera de lacera del la

he aussay